KELEIER AN TI KEAR

n°43 - 18 Novembre 2026
bimensuel

PLOURIN
- Pays d'Iroise -



Edito

Chers Plourinoises et Plourinois,

Notre communauté de commune du pays d'Iroise publie trimestriellement son magazine HIRWAZH, vous y retrouvez des informations pratiques sur la vie dans notre belle région telles que les aides pour le logement, le bien vieillir ou le traitement des déchets et bien d'autres encore.

Ce magazine est distribué dans vos boites à lettres mais si vous ne le recevez pas, il est à votre disposition à la mairie.

D'autre part vous trouverez également à la mairie le dossier d'enquête publique relative à l'élaboration du zonage d'assainissement intercommunal, n'hésitez pas à venir le consulter avant la visite de la commission le 10 décembre de 10h00 à midi à Plourin,

Henri-Marc PAYEN
Maire de Plourin

Memento

Gendarmerie : 17 - SAMU : 15 - Pompiers : 18 -
Pharmacies de garde : 3237
Cyberespace : Lundi 13h30-20h - Mardi au Jeudi 9h à 12h et 13h30 à 18h - Vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h
Bibliothèque municipale : lundi 16h30 à 18h30, mercredi et samedi 10h à 12h
CCPI : 02 98 84 28 65 - Déchèterie Plourin : 02 98 04 43 68
RAIL emploi-services 102 rue des Entrepreneurs, 29290 Lanrivoaré : 02.98.48.01.68
CLIC Lanrivoaré : 02.98.84.94.86
Maison de l'emploi du Pays d'Iroise : 02.98.32.47.80
Infirmières : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN 06 47 50 75 60
A.T. TAXI : 06 45 74 92 24
Le Télégramme : Valérie BELLOT– 06 11 12 14 22 - valerie.bellot.telegramme@proton.me
Ouest France: Jean Vantalon– 06 20 95 63 16 –jeanvantalon@gmail.com

La Mairie vous accueille tous les jours du Lundi au Vendredi de
9h à 12h30 & de 13h30 à 16h
Samedi de 9h à 11h30
Mairie : 02 98 04 31 57
Agence Postale : 02 98 04 31 50
Site : www.plourin.fr
Courriel : accueil@mairie-plourin.fr
Retrouvez nous sur Intramuros !

VIE MUNICIPALE

Recensement - Journée du citoyen(ne)

Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16ème anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.

Logement à louer

La mairie de Plourin met en location un logement type F3 refait à neuf dans le bâtiment au dessus de l'ex Cedaxe. Merci de prendre contact avec la mairie si vous souhaitez de plus amples renseignements.

Retour sur la journée du 11 Novembre





Le mercredi 11 novembre dernier, à l'occasion de la commémoration, les élus se sont réunis avec le CMJ et les habitants de la Commune afin d'honorer la mémoire des soldats tombés pendant la guerre. Après une cérémonie devant le monument aux morts, le dépôt d'une gerbe et celui de la flamme de la mémoire, ils se sont retrouvés autour d'un café pour un moment de convivialité. Nous tenons à remercier tous ceux qui étaient présents en cette journée.

Erratum , la cotisation indiquée dans le précédent numéro du Keleier concernait l'UNC : Association des anciens combattants de Plourin et n'était pas lié à la cérémonie du 11 Novembre. Nous nous excusons pour la confusion occasionnée.



Appel à bénévoles - La magie de Noël à Plourin !



Envie de bricoler, créer et partager un moment convivial ?
La commune vous invite à participer à la fabrication des décorations de Noël !
📅 Tous les **samedis matin** de novembre 🕘 De **9h à 12h** 📍 Atelier communal
Pas besoin d'être un expert du bricolage : bonne humeur et envie de participer suffisent !

Le repas des aînés

Nous vous rappelons que les réponses pour le repas des aînés sont attendus en Mairie au plus tard le Jeudi 03 Décembre ! Merci à tous !

Cantine scolaire

Lundi 23 Novembre	Mardi 24 Novembre	Jeudi 26 Novembre	Vendredi 27 Novembre
Pizza au fromage Sauté de porc HVE Dijonnaise Blé pilaf Yaourt aromatisé Bio	Pâtes Napolitaine aux légumes Fromage fondu Fruit frais	Salade suisse Hachis parmentier Fruit frais Bio	Velouté de légumes maison Beignets au calamar Patates douces aux épices Moelleux poires miel

Lundi 30 Novembre	Mardi 01 Décembre	Jeudi 03 Décembre	Vendredi 04 Décembre
Saucisson ail Poisson meunière MSC Purée de potiron Cocktail de fruits	Paupiette au veau sauce raisins Ratatouille Brie pointe Liégeois vanille	Velouté de patate douce Saucisse de Toulouse Frites au four HVE Yaourt sucré de la ferme	Oeuf dur mayonnaise Chili végétarien aux haricots rouges Riz créole Bio Fruit frais

PLOURIN

Club du Bel Âge



Mardi 15 décembre Repas de fin d'année: inscription pour le 7 décembre au 02 98 04 43 96
Jeudi 17 décembre à 15 heures Assemblée Générale

Les refrains du bout du monde





Le samedi 7 novembre, les enfants défendaient leurs places sur le podium de la chanson, devant, pour certains, le premier public de leurs vies d'artistes. En ouverture, Marine REIGNER, 15 ans, de Plessala 22330, star du bout du monde junior 2025, a interprété plusieurs titres et partagé la scène avec Océane GOSSELIN, 15 ans, pour un duo touchant « Corps d'Yseult ». Ces deux interprètes complices, déjà expérimentées et plusieurs fois titrées, ont été écartées du classement local pour laisser la place à la relève. Elles défendront leurs places dans la catégorie adultes en 2027 et le public qui les a acclamé pourra les y retrouver. Johnny HALLIDAY, France GALL, Jeanne, Claudio CAPEO, Vianney et bien d'autres ... Les super stars d'hier et d'aujourd'hui ont inspiré nos jeunes artistes et c'est une Plourinoise, Lucie HUSIAUX 13 ans, qui décroche le trophée d'or 2026, avec le titre « ce monde » de la toute aussi jeune artiste Lou DELEUZE, récemment couronnée à l'eurovision junior. Léa CHAPEL, 15 ans, a joué la carte du modernisme en interprétant Poison de Hazbin Hotel. Ses choix musicaux audacieux et son assurance lui permettent de décrocher la deuxième place. Kiara CERNEAU, sans trembler, a pris, à seulement 10 ans le trophée de bronze, avec le titre « Respire fort » de Jeanne, interprété a-cappella s'il vous plaît ! Il fallait un podium mais les jeunes artistes ont tous fait preuve de talent et d'un engagement remarqué et apprécié. Il faut même admettre qu'ils ont respecté les consignes d'inscriptions, mieux que certains de leurs aînés.

Le dimanche 8 novembre, la salle de spectacle du cybéria s'est rapidement mise à vibrer sous la voix incroyable de Reyjoice DAMIENS, grande gagnante 2025, qui a donné un concert d'une heure, reprenant des titres variés et dynamiques et rendant deux fois hommage par son interprétation parfaite, à la regretté Bonnie Tyler. Ovationnée, la diva Brestoise a profité de son passage pour annoncer qu'elle sera en concert au Cabaret Club de Bourg Blanc, le samedi 21 novembre 2026. Devant un jury composé de professionnels de la musique, des prestations de qualité se sont ensuite enchaînées au titre du concours, pendant plus de deux heures, par 12 candidats sur-motivés par une collaboration avec l'émission « N'oubliez pas les paroles de France2 » à qui les coordonnées des talents et quelques vidéos ont été transmises. La première placé est attribuée à Geneviève LE HIR, de Roscoff, qui a interprété avec puissance, émotion et justesse, le titre « J'en appelle à la tendresse » de Michèle TORR. La seconde place a été attribuée à Caroline FRANCES, artiste Brestoise qui rassemble régulièrement des talents à Brest, en organisant des concerts. La troisième place sauve l'honneur des chanteurs Plourinois. Malorie LAMOUR et Gilles ont magnifiquement interprété le titre « jamais » de VITAA et Joseph Kamel. Leurs voix se mariaient à merveille. Il est certain qu'ils avaient énormément travaillé pour monter sur le podium à côté de candidats aussi expérimentés. Ils font la fierté de tout Plourin. Citer tous les talents de cette journée serait bien trop long mais personne n'a tremblé. N'en déplaise aux concours à budgets bien plus élevés. Les dons « au chapeau », en fin de journée, ont permis à notre association « Les Refrains du Bout du Monde » de rembourser une partie des frais engagés.

APE - Tartiflette des mamans

L'APE organise sa soirée Tartiflette des Mamans le vendredi 20 novembre 2026 !
Au menu sur place : tartiflette, salade et tarte aux pommes. Menu enfant disponible.
Repas sur place (ou à emporter avec votre contenant) avec Buvette. Réservation close.



VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

Teñzorioù Ploerin



L'Association Teñzorioù Ploerin fait son vide-greniers de Noël du samedi 5 au dimanche 6 décembre, de 9 h à 18 h, Salle Kan Levenez, Place An Ty Kear à Plourin.
Vous pourrez chiner de la brocante - tableaux - poteries - cartes anciennes - tissus anciens - bijoux - CD - cahiers de chansons - plantes - vaisselle , etc...
Buvette - Gâteaux - Tarif 1 € à l'entrée- Gratuit pour les moins de 12 ans.





L'Association Teñzorioù Ploerin organise une exposition de crèches de Noël du monde entier, les 12, 13 et 16 décembre 2026 de 14h à 17h, à la chapelle Saint Roch.



Le 19 décembre 2026 à 16h30, les saxophones et la clarinette du groupe Vents d'Ouest feront résonner la magie de Noël à la Chapelle Saint-Roch de Plourin ! Venez découvrir un programme festif et chaleureux mêlant les plus beaux chants de Noël. Un concert tout en émotion et en bonne humeur, pour célébrer ensemble la féerie des fêtes de fin d'année. Entrée au chapeau. Programme sur Intra-Muros.

Jeunes du Four



Infos et Inscriptions : jeunesdufour@gmail.com - inscriptions.jdf@gmail.com
Lysiane 06 15 88 85 57 – Samuel 07 45 22 29 63

Petite Reine Plourinoise

Retrouvez-les tous les Jeudis, Marche - Départ 14h, Parking de la Gare.
Dimanche 22 et 29 Novembre : Cyclo – VTT & Marcheurs, départ 9h00 du local.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque fait de la place dans ses rayons!
vendredi 20 novembre 2026 de 16h à 18h30
et samedi 21 novembre 2026 de 10h à 12h
Halle de la salle cyberia



ALENTOURS

Marché de Noël SNSM

Le dimanche **29 novembre** à la salle omnisport de Porspoder de **10h à 19h**.
La station SNSM d'Argenton Porspoder Lanildut vous invite à son grand Marché de Noël ! Venez partager un moment convivial tout en soutenant une belle cause : tous les bénéfices serviront à financer le fonctionnement de notre station de sauvetage. Au programme : artisanat et produits locaux, buvette et bar à huîtres, petite restauration sur place. Et bien sûr, notre traditionnelle tombola, avec cette année encore de magnifiques lots à gagner ! Le Père Noël fera une halte parmi nous à 11h15 et 15h15. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les petits comme pour les grands ! Les bénévoles de la station SNSM vous attendent nombreux, avec le sourire et la bonne humeur des fêtes ! Entrée gratuite



Marché de Noël Les Amis d'Alexis



L'association Les Amis d'Alexis organise son premier marché de Noël, le vendredi 27 novembre de 14h00 à 18h00, à la Maison de Retraite de Ploudalmézeau. Entrée gratuite. Nombreux exposants, café et crêpes. Passage du père Noël vers 16h00. Les bénéfices serviront au financement d'activités au profit des résidents de la Maison de Retraite. N'hésitezpas à nous rendre visite.

CPTS Iroise



Ateliers « Cuisine & Papote » : cuisinons et échangeons autour de l'alimentation de toute la famille !

Vous avez un projet de bébé, attendez un enfant, venez de devenir parents, êtes grands-parents ou faites partie de l'entourage d'un enfant ?

La CPTS Iroise vous invite à partager un moment convivial autour de la cuisine et de l'alimentation. Au programme :

- Apprendre à cuisiner des légumes locaux et de saison ;
- Découvrir des recettes simples, gourmandes et faciles à reproduire chez soi ;
- Échanger autour des perturbateurs endocriniens, de leurs effets sur la santé et de leur présence dans notre environnement quotidien, notamment en cuisine.

Ces ateliers gratuits sont animés par une diététicienne. Informations pratiques : Durée : 2 heures - Places limitées à 12 participants - Date : jeudi 3 décembre 2026, de 18h à 20h - Lieu : locaux de la CPTS Iroise, Maison du Lavoir, 1 place aux Chevaux, 29290 Saint-Renan. Inscription obligatoire : https://cpts-iroise.bzh/patient/ateliers-cuisine-papote/

APEL Landunvez Vide-Grenier

L'APEL de l'école de Landunvez organise un vide grenier le **dimanche 22 novembre 2026** à la salle omnisport de Landunvez. Inscription par mail à apellandun@gmail.com ou par téléphone au 06.75.17.22.00 Buvette et petite restauration sur place (crêpes, gâteaux maison) On vous attend nombreux pour vider vos placards et trouver la pépite qu'il vous manque !



Association Re-Sentir Pays de Brest



Méditation de pleine conscience et programme MBSR : séances d'information Association Re-Sentir - séances d'information gratuites, en vue d'un groupe de six séances (dès le 12 janvier) ou du programme MBSR (8 semaines, dès le 1er février) :
Lundi 7 décembre, 19h - Lannilis - Mardi 8, 19h15, et mercredi 9 décembre, 10h - Brest
Jeudi 10 décembre, 10h - Plouguerneau Inscription : **re-sentir.fr** ou 06 75 71 89 36

ADMR Ploudalmézeau

L'ADMR du Pays d'Iroise à votre service, au plus près de chez vous !
Vous avez besoin d'aide pour réaliser l'entretien de votre logement, le repassage, la préparation des repas, les courses, être accompagné(e), ou encore faire garder vos enfants ?

- N'hésitez pas à contacter notre équipe sur le secteur nord au 02 98 48 06 90 ou par mail : contact@admr29pi.org.
- Une visite d'évaluation de vos besoins à domicile vous sera proposée + devis gratuit.
- L'ADMR vous accueille également dans les locaux du CDAS au 36 rue de Brest à Ploudalmézeau, les lundis et vendredis matin de 9h15 à 12h.



Téléthon Ploudalmézeau

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR 4-5 DECEMBRE 2026

Cette année, retrouvez le Téléthon du 4 au 6 décembre 2026 à Ploudalmézeau. Vous pouvez consulter le programme via le lien suivant : https://www.ploudalmezeau.fr/wp-content/uploads/flyer-a5-telethon-4.pdf. Pour l'inscription au repas, vous avez jusqu'au 27 novembre 2026.

VEILLEE BRETONNE ET FEST-DEIZ

LE DIMANCHE 6 DECEMBRE A 14H 30, salle multifonctions à PLOUDALMEZEAU
Séance de contes, chants et sketchs en langue bretonne pour le Téléthon intercommunal : avec les chanteurs et conteurs de Brezhoneg e Bro an Aberioù (BBA), Joëlle Planchon, le groupe chant du Skolpad Lokournan, Alphonse Raguénés, Marc Paugam, Goulc'han Kervella (Ar Vro Bagan) et Mikeal, les élèves bilingues de Diwan et Sainte Anne de Ploudalmézeau, Soaz et Eric, An daou Dangi avec le Ploudalmézien Tangi Merien et son compère musicien Tangi Ar Gall, Alato . Un petit Fest-Deiz suivra à partir de 17 h 30, animé par les chanteurs de BBA menés par Georges Cornen, Logann et Alphonse et le groupe Alato. Bienvenue à tous les groupes de danseurs du secteur ! Entrée au chapeau et crêpes faites main . Degemer mat ha trugarez!
Merci aux bénévoles de contacter Brezhoneg e Bro an Aberioù :
Michel Conq 06 74 77 64 80



Syndicat des eaux du Bas-Léon



🌳 Envie de découvrir comment les arbres peuvent transformer nos paysages et préserver notre eau ? Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon vous donne rendez-vous pour une soirée conviviale et inspirante : « Ensemble, bocageons-nous ! », jeudi 10 décembre à 20h au Cinéma Even à Lesneven.
Au programme : projection du documentaire « Le Village qui voulait replanter des arbres » de Brigitte Chevet, puis remise des prix du Concours Général Agricole en agroforesterie. Curieux, habitants, agriculteurs : venez nombreux partager ce moment autour de l'avenir de notre bocage ! Entrée gratuite, sans inscription (dans la limite des places disponibles).

ANNONCES DIVERSES

Petites Annonces



Multi-Service Plomberie Chauffage : Erwan PRONOST – Kerdusval à Plourin – 06 99 60 32 83.



NICO EST LÀ – Multiservice » Bricolage, Jardinage, Nettoyage pression, Vigilance domicile, Livraison courses à domicile, Nettoyage vitres et sols, Aide au déménagement, sur Plourin et alentours. 06 13 39 10 44 – Nico.est.la.29@gmail.com – www.nico-est-la.fr



LA CAVE de GILLES : Les vins de table « IGP du Var » en rosé et rouge sont arrivés en bouteilles et aussi en bib de 3 et 5 litres. Excellent rapport qualité / prix, à découvrir absolument. Dégustation et vente sur rendez-vous au 06.85.10.86.85.



Ben G Auto : Entretien et réparation toutes marques, du Lundi au Vendredi – zone de Keryar à Plourin (après la déchetterie) – 02 98 07 53 79



« La Bella Vita » : Pizzaiolo présent à Plourin tous les dimanches de 17H à 21H Place An Ty Kear, du 1er Septembre au 30 Juin (sauf le Dimanche 04 Octobre) - ☎ 06 76 17 58 11



CORO TP : Terrassement – Assainissement collectif & individuel – Drainage – Pour particuliers & professionnels – contact@corotp.fr – COROLLEUR Alexandre – 06 49 50 07 84

Infos générales

PAROISSE Samedi 21 novembre à 18h : messes à Lampaul-Ploudalmézeau et à Lamber.
Dimanche 22 novembre à 9h30 : messes à Plouguin. 11h : messes à Saint-Renan, Landunvez et au Conquet.
Samedi 28 novembre à 18h : messes à Saint-Pabu et à Trébabu.
Dimanche 29 novembre à 9h30 : messes à Tréouergat et à Plouarzel. 11h : messes à Saint-Renan, Porspoder et Plougonvelin.



LE RAIL EMPLOI SERVICES : Matinale de recrutement du RAIL Emploi Services en partenariat avec France Travail et le Conseil départemental 29 sur la commune de PLOURIN le **24 novembre 2026 de 9h15 à 12h**. Rendez-vous à la salle ENEZENN sur la Place An ty Kaer. Information sur l'Association intermédiaire (missions ponctuelles) et sur le chantier d'insertion dans l'entretien des espaces naturels. Entretien individuel pour les personnes intéressées. Contact : 06 12 17 48 29

Journée internationale de lutte contres les violences faites aux femmes : 25 novembre 2026
Retrouvez toute la programmation des événements organisés par le CIDFF29 et les interventions en partenariat dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes : https://finistere.cidff.info/wp-content/uploads/2026/11/Affiche-evenements-du-25.11.2026-CIDFF29.pdf

A Brest :
Mercredi 18 novembre : Match du BBH : Brest contre Saint-Amand
Mercredi 25 novembre : Inauguration du banc rouge devant la mairie de quartier de l'Europe ; CPAM webinaire de sensibilisation aux violences intrafamiliales ; Tribunal judiciaire de Brest intervention du CIDFF29 ; Participation aux temps forts dans les établissements de l'Enseignement Catholique
Jeudi 26 novembre : Journée CAF sur le thème de la séparation ; formation aux violences intrafamiliales
Vendredi 27 novembre : soirée ciné-échange au multiplexe Pathé Liberté



ANNONCES DIVERSES

Préfecture du Finistère : Campagne de sensibilisation face aux situations d'urgence.
En cas de crise, il est essentiel de pouvoir être autonome pendant plusieurs jours. Un kit prêt à l'avance permet de faire face à une situation imprévue ou à une évacuation rapide. Le kit d'urgence doit contenir notamment :

- de l'eau potable (environ 6 litres par personne) ;
- de la nourriture non périssable ;
- une radio à piles et une lampe de poche ;
- des médicaments et une trousse de premiers secours ;
- des vêtements chauds et une couverture ;
- un chargeur de téléphone ;
- des copies de documents importants ;
- de l'argent liquide ;
- un double des clés.





Prévention vol par ruse :

- Vérifiez qui sonne avant d'ouvrir
- Soyez attentif au logo et à l'uniforme
- Exigez la carte de service
- Ne donnez jamais d'argent ni de code secret
- Gardez les numéros utiles sous la main
- Entretenez votre réseau social
- Vous avez le droit de dire NON !

Si vous êtes victime, n'opposez aucune résistance, tentez de mémoriser le maximum de détails concernant votre agresseur. Prévenez au plus vite la police ou la gendarmerie. **Composez le 17 si vous constatez une situation inhabituelle.**

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE



Les Trophées des Entreprises : à vous de jouer ! Les candidatures sont officiellement ouvertes. Vous innovez, vous vous développez, vous portez des projets ambitieux ou des belles réussites avec vos équipes ? Et si vous mettiez votre entreprise à l'honneur ?
Avec les Trophées des Entreprises, le Club des entreprises CELIA, partenaire de Pays d'Iroise communauté, souhaite valoriser les initiatives, les talents et les réussites qui font la richesse économique de notre territoire. Pourquoi y participer ? Gagnez en visibilité ; Valorisez l'engagement de vos collaborateurs ; Faites rayonner vos projets et votre savoir-faire
Vous avez **jusqu'au 31 décembre 2026** pour déposer votre candidature dans une ou plusieurs catégories. Pour découvrir les modalités de participation et obtenir davantage d'informations, rendez-vous sur le site de CELIA

« Ma semaine presque zéro déchet » : Du 14 au 29/11 : visites au centre de tri des emballages Triglaz, chantier participatif haie sèche à Milizac, ateliers produits d'entretien fabriqués maison, petites bêtes du compost, aménagement de jardin. Programme sur www.pays-iroise.bzh



Troc gratuit et animations « Ça coûte pas un radis »



29/11, 11h-17h, salle omnisports de Keralaurent, Locmaria-Plouzané. Déposez des objets en bon état et propres, repartez avec ce qui vous intéresse. Troc plantes et jardin avec le Gael. Stands et animations autour de la transition écologique et du zéro déchets, jeux, petite restauration. Programme : www.pays-iroise.bzh ou 02 98 32 37 83.

ENQUÊTE PUBLIQUE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT PAYS D'IROISE

Modalités d'enquête

Le projet de zonage d'assainissement du pays d'Iroise sera mis à la disposition du public pendant une durée de 35 jours, du vendredi 6 novembre 2026 (10h) au jeudi 10 décembre 2026 (17h30).
En version imprimée dans 12 mairies du Pays d'Iroise (aux heures d'ouverture)
Mairie de Lampaul-Plouarzel, mairie de Landunvez, mairie de Lanildut, mairie du Conquet, mairie de Locmaria-Plouzané, mairie de Milizac-Guipronvel, mairie de Plouarzel, mairie de Ploudalmézeau, mairie de Plougonvelin, mairie de Plourin, mairie de Porspoder et mairie de Saint Renan.
En version imprimée au siège de Pays d'Iroise Communauté (Lanrivoaré)
Du lundi au vendredi, 8h30- 12h / 13h30-17h (jusqu'à 16h30 le vendredi).
Sur les sites internet de Pays d'Iroise Communauté et dans le registre dématérialisé
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres imprimés de mise à disposition dans les mairies ou sur celui mis à disposition au siège de Pays d'Iroise Communauté à Lanrivoaré.
Le dossier soumis au public comprend notamment:

- **le rapport de zonage et ses annexes**
- **les plans du projet de zonage**
- **l'évaluation environnementale et son résumé non technique**
- **l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne**
- **le mémoire en réponse de Pays d'Iroise Communauté**

Formulation d'observations écrites

Le public pourra également adresser ses observations écrites à l'attention de Monsieur le Président de Pays d'Iroise Communauté, en mentionnant « Enquête publique – Zonage d'assainissement des eaux usées », selon les modalités suivantes :

- **par courrier postal à l'adresse suivante : ZA de Kerdrioual, 29 290 Lanrivoaré**
- **par courrier électronique à l'adresse suivante : zonage-assainissement-paysdiroise@mail.registre-numerique.fr**
- **via le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : https://www.registre-numerique.fr/zonage-assainissement-paysdiroise**

Permanences commissaires enquêteurs

Quatorze permanences seront assurées par des commissaires enquêteurs mandatés. Ils recevront le public en plusieurs lieux du territoire. La commission d'enquête est présidée par M. Jean-Luc Escande et composée également de MM. Guy Faoucher et Pascal Pillault.

- **6 novembre : siège de Pays d'Iroise Communauté à Lanrivoaré (10h-12h), mairie de Porspoder (14h30-16h30) et mairie de Lanildut (14h30-16h30)**
- **24 novembre : mairie de Ploudalmézeau (10h-12), mairie de Milizac-Guipronvel (10h-12h), Saint Renan (14h30-17h) et mairie de Plouarzel (14h30-17h)**
- **1er décembre : mairie du Conquet (10h-12h), mairie de Landunvez (10h-12h), mairie de Locmaria-Plouzané (14h30-17h30 et mairie de Lampaul-Plouarzel (14h30-17h30))**
- **10 décembre : mairie de Plourin (10h-12h), mairie de Plougonvelin (10h-12h), siège de Pays d'Iroise Communauté à Lanrivoaré (14h30-17h30)**

À l'issue de l'enquête, le projet de zonage, éventuellement modifié pour tenir compte des observations formulées, sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire de Pays d'Iroise Communauté.



La prochaine édition du Keleier sortira le Mercredi 2 Décembre 2026, toute publication doit impérativement être transmise à la mairie au plus tard le Mardi 1er Décembre 2026 avant 12h.

Compte rendu du conseil municipal du 09 novembre 2026

Séance du : lundi 9 novembre 2026 à 20 h 30
Lieu : mairie de Plourin — séance publique
Présidence : Henri-Marc Payen, maire
Convocation : 30 octobre 2026
Présence et secrétariat
Le conseil compte 15 membres en exercice. 12 sont présents et 15 votent.
Présents : Henri-Marc Payen, Marie-Christine Lainez, Bernard Jaouen, Delphine Pluchon, Arnaud Sanjose, Mallory Lamour, Patrick Massias, Anthony Bescond, Sandra Drieu, Sylvain Jaouen, Fabienne Nedelec et Sandrine Perchoc.
Pouvoirs : Erwan Pronost donne pouvoir à Fabienne Nedelec ; Antoine Corolleur à Henri-Marc Payen ; Vanessa Moënner à Delphine Pluchon.
Sandrine Perchoc est élue secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du 29 septembre 2026
Le conseil Municipal a examiné le compte rendu de la séance du 29 septembre 2026,
Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité (15 votants).

Subvention COS du Pays d'Iroise
Monsieur le maire propose une subvention de fonctionnement au Comité des œuvres sociales (COS) de la CCPI de 8 372,75 € au titre de 2026, destinée au fonctionnement courant et aux actions sociales, culturelles et de loisirs au bénéfice des agents communaux et de leurs familles. Le versement est prévu en une seule fois. Décision adoptée à l'unanimité.

Avenant n° 2 à la convention du COS
Le conseil approuve à l'unanimité l'avenant prolongeant pour l'année 2027 les modalités de la convention en cours. La délibération indique que cette prolongation doit permettre de finaliser le travail engagé sur les moyens et les objectifs à l'échelle de la CCPI.

Décisions modificatives des budgets
Monsieur Arnaud SANJOSE, adjoint aux finances présente la décision modificative pour les budgets de la commune et du lotissement Park Kreiz.

- Pour le budget principal communal, l'annexe présente en fonctionnement 10 000 € de dépenses nettes supplémentaires et 10 000 € de recettes, et en investissement 19 000 € de dépenses et 19 000 € de recettes. Les principaux mouvements indiqués comprennent notamment le déficit des budgets annexes (18 000 €), des ajustements de charges et de personnel, 10 000 € de production immobilisée, ainsi que des recettes d'investissement de FCTVA (8 000 €) et de taxe d'aménagement (11 000 €).
- Pour le budget annexe Park Kreiz, l'annexe présente 18 000 € de dépenses d'achats de matériel et travaux équilibrées par 18 000 € de participations et dotations.

Décision adoptée à unanimité

Mandatements en investissement avant le budget 2027
Le conseil autorise à l'unanimité le paiement, avant le vote du budget 2027, de factures d'investissement 2027 dans la limite de 25 % des crédits inscrits au budget 2026.
Décision adoptée à unanimité

Groupement de commandes de la CCPI
Monsieur le Maire présente un groupement de commande avec la CCPI comme un dispositif permettant à plusieurs communes de commander ensemble afin d'obtenir de meilleures conditions. La convention signée couvrira le mandant actuel
Décision adoptée à unanimité.

Tarif des travaux en régie
Le conseil fixe à l'unanimité le montant des travaux en régie à 40,00 € par heure, contre 39,00 € en 2025. soit une majoration de 2,56 % en fonction de l'inflation.

Repas des aînés : tarif des accompagnants
Monsieur le Maire propose de fixer à 28 € le tarif des repas des accompagnants, identique à celui de 2025. Décision adoptée à l'unanimité.

Loyer des terres
Le conseil accepte à l'unanimité l'augmentation des loyers des terres conformément à l'indice officiel de fermage pour 2026, fixé par l'arrêté ministériel du 11 août 2026 : indice 127,04, soit une hausse de 3,23 %.

Marché de voirie
Monsieur le Maire et l'adjoint aux travaux, Monsieur Bernard Jaouen, présente un marché à bons de commande sur trois ans, à la suite d'une décision de la commission d'appel d'offres, et de l'étude de marché effectuée par la CCPI, la société Eurovia remporte le marché.
Décision adoptée à unanimité

C**onvention trombine d'Iroise pour la période 2027 / 2029**
Monsieur le maire propose de reconduire la convention avec les trombines d'iroise pour les années 2027 à 2029 en proposant d'appliquer des tarifs sur la situation N-1 des communes.
Accord à l'unanimité

Rapport d'activité du SDEF
Monsieur le Marie présente le rapport d'activité du SDEF consultable sur le site sdef.fr rubrique : documentation .

Avenant à la convention d'instruction du droit des sols (ADS)

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil Municipal :

Depuis 2015, la Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI), en partenariat avec la Communauté de communes du Pays des Abers (CCPA), assure l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) pour le compte des communes, dans le cadre du service d'instruction du droit des sols Abers-Iroise, fruit de la mutualisation du service commun d'instruction ADS du Pays d'Iroise et du service commun d'instruction ADS du Pays des Abers.

À la suite des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne concernant la CCPA, les deux Communautés de communes ont décidé de faire évoluer les modalités de financement de ce service.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2027, une participation financière sera demandée aux communes bénéficiaires du service. Cette évolution vise à adapter le financement du service à son activité, en tenant compte du nombre et de la nature des actes d'urbanisme instruits pour chaque commune.

Cette nouvelle modalité de financement ne remet pas en cause le principe de mutualisation du service, ses missions d'instruction ni les relations de travail entre les Communautés de communes et les communes. Le service ADS continuera d'accompagner les communes dans un esprit de proximité, de coopération et de conseil, étant rappelé que le maire demeure l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme.

Afin de formaliser cette évolution, il est proposé d'approuver l'avenant n° 1 à la convention 2025-2032 relative à l'instruction des autorisations du droit des sols.

Cet avenant a pour objets de :

- Préciser les modalités de mise en œuvre de la nouvelle participation des communes au financement du service basée sur une tarification à l'acte,
- et apporter des précisions à certains articles de la convention initiale (articles 2.1 et 4.4).

Il est prévu que cet avenant soit signé par les parties avant le 31 décembre 2026, pour une mise en œuvre de la nouvelle tarification à compter du 1er janvier 2027.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec unanimité (15):

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention 2025-2032 relative à l'instruction des autorisations du droit des sols, annexé à la présente délibération, visant notamment à instaurer une participation financière des communes au financement du service commun ADS Abers-Iroise à compter du 1er janvier 2027, sous réserve d'un renfort en personnel du service.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 annexé et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Demande d'avis sur l'élevage porcin à Landunvez

Instruction complémentaire relative à l'autorisation environnementale pour l'extension de l'élevage porcin de la SARL Avel Vor Landunvez.
Demande d'avis du conseil, 13 pour et 2 abstenions.

Questions diverses : finances communales et ENEDIS

· Finances communales : L'ordre du jour prévoit une projection des finances au regard du projet de loi de finances 2027 dans son état alors connu.
· ENEDIS : Le conseil approuve à l'unanimité une convention de servitude pour la pose et l'exploitation d'un câble électrique souterrain HTA (moyenne tension) sur une propriété communale au secteur de Lanrinou. Le tracé et l'assiette de la servitude sont approuvés conformément au plan annexé. La convention prévoit notamment les droits d'établissement, d'entretien, de réparation et de renouvellement de l'ouvrage, la remise en état des lieux après travaux et l'indemnisation des dommages éventuels selon ses stipulations.

Tarifs communaux 2027

Le conseil fixe à l'unanimité les tarifs communaux applicables à compter du 1er janvier 2027, conformément à l'annexe ci dessous

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Objet	Tarif actuel	PROPOSITIONS	
Photocopies A4 Recto	0.10 €	0.10 €	
Photocopie A4 Recto Verso	0.15 €	0.15 €	
Photocopie A3 Recto	0.50 €	0.50 €	
Photocopie A3 Recto Verso	0.80 €	0.80 €	
Photocopies Etat Civil	0.10 €	0.10 €	
Annonce KATK	1.50 €	1.50 €	
Location tables/la table	4.50 €	4.50 €	
Location bancs/le banc	1.20 €	1.20 €	
Location chaises/la chaise	0.30 €	0.30 €	
Terre Végétale – m³	4.50 €	4.50 €	
Concession de 10 ans - 2m²	57.00 €	57.00 €	
Concession10 ans - 4 m²	114.00 €	114.00 €	
Concession 10 ans – 6 m²	171.00 €	171.00 €	
Concession de 30 ans – 2 m²	172.00 €	172.00 €	
Concession de 30 ans - 4m²	344.00 €	344.00 €	
Concession de 30 ans - 6 m²	516.00 €	516.00 €	
Redevance assainissement part fixe	60.00 €	60.00 €	
Redevance assainissement part variable	1.60 €	1.60 €	
Location des terres Earl gélébart	indice fermage	indice fermage	
Location des terres à Eric Corolleur			
Location salle terrain de foot	160.00 €	160.00 €	
Caution salle terrain de foot	300.00 €	300.00 €	
Retard 1/2 heure de rdv pour état des lieux	40.00 €	40.00 €	
Annulation 8 jours avant la date prévue pour salle du terrain de foot	80.00 €	80.00 €	
Kan Lévénez – durée 2 heures café	50.00 €	50.00 €	
Kan Lévénez plus-value plancher bois pour toutes locations	100.00 €	100.00 €	
Kan Lévénez : la journée (24h) 10h à 11h le lendemain	450.00 €	450.00 €	
Kan Lévénez : location pour 48 h) de 10h à 11 le surlendemain	750.00 €	750.00 €	
Kan Lévénez location 72 h de 10h à 11h le 3ème jour	1 000.00 €	1 000.00 €	
Plus-value pour préparer les salles la veille	50.00 €	50.00 €	
Caution salle Kan Lévénez	1 000.00 €	1 000.00 €	
Annulation 2 mois avant date prévue	300.00 €	300.00 €	
ASTALERI : l'ensemble des 6 chambres (hors travailleurs saisonniers) par nuitée – 16 personnes MAXI	500.00 €	250.00 €	+ taxe de séjour draps inclus
ASTALERI : l'ensemble des 6 chambres et 2 appartements par nuitée – 16 personnes MAXI		430.00 €	+ taxe de séjour draps inclus
ASTALERI : fourniture des draps et oreillers/lit/séjour moins de 7 jours/ lit utili	10.00 €	10.00 €	
ASTALERI : location des appartements pour travailleurs /*nuit*/ personne	12.00 €	12.00 €	
ASTALERI : location pour tourisme en semaine / par chambre/nuit	35.00 €	35.00 €	+ taxe de séjour
ASTALERI : location pour tourisme en week-end/ par chambre/2 nuits	70.00 €	70.00 €	+ taxe de séjour
ASTALERI : caution	1 000.00 €	1 000.00 €	
ASTALERI : location T2 à la semaine pour tourisme	250.00 €	250.00 €	
ASTALERI : location T3 à la semaine pour tourisme	300.00 €	300.00 €	
ASTALERI : location T2 au mois	500.00 €	500.00 €	
ASTALERI : location T3 au mois	600.00 €	600.00 €	
ASTALERI : location T2 à la nuitée		80.00 €	+ taxe de séjour draps inclus
ASTALERI : location T3 à la nuitée		100.00 €	+ taxe de séjour draps inclus
SALLES au rez-de-chaussée ASTALERI : uniquement aux associations sauf	60.00 €	60.00 €	
salle Enezen	270.00 €	270.00 €	
caution Salle Enezen	500.00 €	500.00 €	
Location salle cybéri@ assos hors communes - particuliers	60.00 €	60.00 €	
Location salle cybéri@ Entreprises : 1/2 journée ou soirée	220.00 €	220.00 €	
Location salle cybéri@ Entreprises : journée	330.00 €	330.00 €	
caution salle Cybéri@	300.00 €	300.00 €	
Ciné au cybéri@ : tarif adulte	5.00 €	5.00 €	
Ciné au Cybéri@ : tarif réduit	4.00 €	4.00 €	
Utilisation du boulodrome : caution	50.00 €	50.00 €	
Bibliothèque adhésion famille	20.00 €	20.00 €	
Bibliothèque adhésion individuelle	15.00 €	15.00 €	
Vente délaissés communaux petite surface surfaces enherbées : le m2	0.50 €	0.50 €	
Routes empierrées	1.50 €	1.50 €	
Routes goudronnées	3.00 €	3.00 €	
Routes goudronnées moins de 4-5 ans	8.00 €	8.00 €	
Rédaction acte administratif	barème CDG	barème CDG	